

BÉTHUNE MAG

BÉTHUNE
SMART CITY

www.bethune.fr

MARS 2022



SMART CITY

p.9

Lancement du plan 3000 arbres pour reboiser la ville

CHANTIERS

p.22

Rue du Rabat : de nouveaux aménagements co-construits avec les riverains

PARTICIPATION

p.29

Dessignons ensemble le visage du futur « Bethune Mag »

SOMMAIRE

4>5

RETOUR ACTU

6>8

MA MAIRIE

De nouveaux visages au sein du Conseil Municipal

Bourse communale 2022 : un coup de pouce pour la scolarité de vos enfants !

9>10

SMART CITY

Écologiques et pratiques, des triporteurs pour nettoyer les rues !

Lancement du plan 3 000 arbres pour reboiser la ville

« Béthune 100 filtre(s) » vous lance un défi !

11>12

COMMERCE

Marché hebdomadaire, donnez-nous votre avis !

13>14

SOLIDARITÉ

Les habitants de la rue de Lille dessinent leur quartier

Centre Communal d'Action Sociale : pour un accompagnement renforcé et adapté à chacun



15>19

DOSSIER

Découvrez le projet de Ville « Béthune 2032, Ville collaborative, durable et innovante »

20>21

MOBILITÉ

Bik'air à Béthune

Installation d'abris à vélos sécurisés au printemps

Comment mieux se déplacer dans la Ville ? L'étude mobilité démarre

Klaxit, votre nouveau taxi



22>25

CHANTIERS

Rue du Rabat : de nouveaux aménagements co-construits avec les riverains

Résidence Luxembourg : 18 mois de travaux de réhabilitation !

Après la concertation, place aux aménagements avenue du Pont des Dames

La rue du Bois Dérodé a terminé sa cure de jouvence

En 2022, un plan d'actions dans les quartiers prioritaires



26

DU CÔTÉ DE L'AGGLO

Des pneus reconditionnés fabriqués à Béthune sur l'ex site Bridgestone

Labanque accueille l'exposition « Les Rêves Aquariums » jusqu'au 4 décembre

27

COMMERCE

Le Petit Plus, la crêperie bretonne inclusive !

Bienvenue aux nouveaux commerçants et artisans

28

SPORT

Force athlétique : le fleuron régional du développé couché à Béthune, le 17 avril



29>30

PARTICIPATION

Dessignons ensemble le visage du futur « Béthune Mag », votre avis compte !

31

EXPRESSION POLITIQUE

Béthune Mag - Mars 2022 - 6, Place du 4 Septembre
62407 Béthune cedex - Tél. : 03 21 63 00 00 -
Tirage : 15 000 ex.

Directeur de la publication : Olivier GACQUERRE -
Conception, rédaction et mise en page : Service communication de la Ville de Béthune - Crédits photos
Ville de Béthune -

Impression : imprimerie Pacaud -
sur papier recyclable - Distribution TTS

Édito

Chèr(e)s Béthunois(e)s,

Les crises se succèdent. Alors que le contexte sanitaire lié à l'épidémie de la Covid-19 s'améliore, nous avons vécu un épisode de tempête important. À Béthune, de nombreux dégâts ont été constatés et, fort heureusement, aucune victime n'est à déplorer. Je tiens à remercier les élus et les équipes qui se sont mobilisés.

Aujourd'hui, nous faisons face à une nouvelle crise, celle d'un conflit, d'une guerre aux portes de l'Europe. Vos inquiétudes sont légitimes, je les partage. Cette situation, douloureuse pour le peuple ukrainien, nous invite à faire preuve de solidarité. Cette solidarité s'exprime par la collecte que nous avons mise en place à l'échelle de l'Agglomération, et vous avez été très nombreux à déposer vos dons dans les points de collecte béthunois, ainsi que par la coordination de l'accueil de réfugiés ukrainiens.

Ces événements nous amènent à accélérer la transformation de la Ville. Ainsi, lors des vœux à la population, je vous ai présenté le projet « Béthune 2032, ville collaborative, durable et innovante ». Ce projet, adopté lors du Conseil Municipal du 26 janvier 2022, a pour ambition de répondre aux grands défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés : réchauffement climatique, préservation des ressources, santé



publique, démographie, lutte contre la précarité, contre les fractures territoriales... À travers les sept piliers de la Smart City, démarche dans laquelle Béthune s'est engagée depuis 2014, de nombreuses actions seront développées pour construire la ville de demain.

Ainsi, dès 2022, vous le lirez dans ce nouveau numéro du magazine municipal, nous engagerons le schéma des mobilités, la stratégie du 0 déchet, le plan 3 000 arbres, le renforcement de la réussite éducative, l'ouverture d'une maison des jeunes... Pour vous expliquer ce projet, avec mon équipe municipale, je viendrai à votre rencontre, dans votre quartier, durant le printemps.

D'ici là, nous aurons l'occasion de nous retrouver à l'occasion des nombreuses festivités qui vont animer notre cité. Grands événements et animations dans les quartiers seront au rendez-vous !

Construisons ensemble Béthune 2032, une ville collaborative, durable et innovante. À bientôt dans vos quartiers !

Olivier GACQUERRE
Maire de Béthune

**Du 27 novembre au
31 décembre**

Cité de Noël

Durant cinq semaines, la Ville s'est transformée en Cité de Noël, avec de nombreuses animations pour tous dans les quartiers et le retour très attendu du marché de Noël sur la Grand'Place. Nouveauté cette année: la parade et la Maison du Père Noël !



24 décembre

Le Père Noël ravi de retrouver son Beffroi restauré !

C'est l'un des moments magiques de la Cité de Noël. Un incontournable. La descente du Beffroi par le Père Noël a de nouveau attiré la foule à quelques heures du réveillon. Une première depuis la réouverture du Beffroi après les travaux de restauration de l'édifice.

2 janvier

Ugo Ananie, vainqueur du cyclo-cross de Béthune

Dimanche 2 janvier avait lieu l'épreuve béthunoise de cyclo-cross sur le circuit du port de plaisance. C'est Ugo Ananie, grand espoir du cyclo-cross tricolore, qui l'emporte en devançant le triple vainqueur de l'épreuve Quentin Jauregui, victime d'une chute à l'approche du dernier tour. Le belge Kenny Roelandt complète le podium.



Janvier 2022

Des stickers pour souhaiter la bonne année aux élèves

Afin de souhaiter la bonne année à l'ensemble des élèves fréquentant les écoles primaires béthunoises, la Ville a fait installer des stickers sur le sol à l'entrée de chaque école maternelle et élémentaire.



23 janvier
L'harmonie municipale renoue avec la tradition

Dimanche 23 janvier, les musiciens de l'harmonie municipale ont investi la scène du Théâtre Municipal pour leur traditionnel concert du Nouvel an. Les spectateurs sont venus en nombre assister à ce moment de grâce musical de tradition viennoise.



Du 10 au 14 janvier
Nouvelle distribution de masques pour les élèves

La Municipalité, dans la continuité des actions menées dans le cadre de l'épidémie de la Covid-19 et afin de protéger les élèves béthunois, a effectué une nouvelle distribution de masques à destination des élèves des écoles élémentaires. 1 760 masques enfant en tissu et 440 masques junior (CM2) ont ainsi été distribués.



21 et 22 janvier
Les médiathèques ouvertes la nuit !

À l'occasion de la 6^e édition des « Nuits de la lecture », les médiathèques Buridan et Wiesel ont ouvert leurs portes au public le soir. Vendredi 21 et samedi 22 janvier, des activités en lien avec la lecture étaient proposées et ont rencontré un franc succès.



29 janvier
Les vœux du Maire en vidéo

Comme l'an dernier, l'équipe municipale a de nouveau été contrainte par la situation sanitaire et les décisions gouvernementales d'adresser ses vœux à la population en distanciel. Samedi 29 janvier, c'est donc en vidéo que Monsieur le Maire et les élus municipaux ont présenté le bilan de l'année écoulée et le projet de la ville à l'horizon 2032.



**SERVICE NATIONAL UNIVERSEL :
INSCRIPTIONS JUSQU'AU 31 MARS !**

Le Service national universel (SNU) s'adresse à tous les jeunes Français âgés de 15 à 17 ans. Il comporte un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement s'il le souhaite.

Le SNU met en avant quatre objectifs :

- Faire vivre les valeurs républicaines
- Renforcer la cohésion nationale
- Développer une culture de l'engagement
- Accompagner l'insertion sociale et professionnelle

Les inscriptions pour les séjours de cohésion (du 12 au 24 juin et du 3 au 15 juillet 2022) se poursuivent jusqu'au 31 mars 2022.

Renseignements et inscriptions sur www.snu.gouv.fr



**LA VILLE DE BÉTHUNE S'ENGAGE
À ACCUEILLIR DES STAGIAIRES :
57 STAGIAIRES ACCUEILLIS EN 2021**

La Ville de Béthune est composée de différents services administratifs, sociaux, techniques, tranquillité publique... Chaque année, les services accueillent des stagiaires de différents niveaux afin de leur permettre de découvrir les métiers de la fonction publique, la réalité du monde professionnel et d'aider les étudiants dans leur recherche de stages. En 2021, année marquée par les restrictions liées à la Covid, ce sont ainsi 57 stagiaires qui ont effectué leur stage dans les services de la Ville.

DE NOUVEAUX VISAGES AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni, le 26 janvier 2022, pour installer deux nouveaux conseillers municipaux, en remplacement de Guy Deregnaucourt et d'Amel Dahou-Gacquerre (élue au Conseil Municipal depuis 2006), qui a démissionné suite à son entrée au Sénat.

LES ÉLUS ET LEURS DÉLÉGATIONS

■ **Olivier GACQUERRE :**

Maire

■ **Pierre-Emmanuel GIBSON :**

1^{er} Adjoint au Maire
Administration générale, exécution budgétaire, transition énergétique et grands travaux

■ **Ginette LOISEAU :**

2^e Adjointe au Maire
Vie associative, fêtes et animations

■ **Hakim ELAZOUZI :**

3^e Adjoint au Maire
Solidarités, cohésion sociale, éducation populaire, numérique, relations avec les bailleurs, démocratie de proximité et conseils de quartier

■ **Bertrand BARRE :**

4^e Adjoint au Maire
Tranquillité publique et plan communal de sauvegarde

■ **Annie BOULART :**

5^e Adjointe au Maire
Aînés, lien social et intergénérationnel

■ **Jean-Pascal SCALONE :**

6^e Adjoint au Maire
Qualité des services publics et relations usagers

■ **Maryse BERTOUX :**

7^e Adjointe au Maire
Culture, patrimoine architectural et historique

■ **Patrick PERRIN :**

8^e Adjoint au Maire
Jeunesse et sport

■ **Béatrice BERROYER :**

9^e Adjoint au Maire
Éducation, petite enfance et restauration collective

■ **Francis CORDONNIER :**

10^e Adjoint au Maire
Laïcité, qualité de vie au travail, lutte contre le logement indigne, foires et marchés et occupation du domaine public

■ **Jacqueline IMBERT :**

Conseillère Municipale Déléguée
Devoir de mémoire et lutte contre les discriminations

■ **Zoran JEVTOVIC :**

Conseiller Municipal Délégué
Infrastructures sportives et éducation par le sport

■ **Hervé SOLHEID :**

Conseiller Municipal Délégué
Propreté urbaine

■ **Catherine HARFAUX-HAELEVYN :**

Conseillère Municipale Déléguée
Infrastructures scolaires

■ **Pierre KWARTNIK :**

Conseiller Municipal Délégué
Écologie, parcs et jardins et entretien des cimetières

■ **Hélène SAM :**

Conseillère Municipale Déléguée
Économie circulaire et solidaire, et marchés

■ **Ingrid BEIGNIER :**

Conseillère Municipale Déléguée
Place de l'animal dans la ville

■ **Christophe DOUALLE :**

Conseiller Municipal Délégué
Commerce et artisanat, du tourisme et relations avec les universités

■ **Sonia SOLER :**

Conseillère Municipale Déléguée
Infrastructures associatives

■ **Martine DESCAMPS :**

Conseillère Municipale Déléguée
Santé et handicap

■ **Fernand DEKEYSER :**

Conseiller Municipal Délégué
Urbanisme et foncier

RENCONTRE AVEC LES NOUVEAUX ÉLUS

3 QUESTIONS À :



Fernand DEKEYSER

Conseiller Municipal Délégué
en charge de l'urbanisme et du foncier

Pouvez-vous vous présenter ?

Je suis né, j'ai grandi, j'ai étudié et me suis marié à Béthune. Je vis aujourd'hui dans le quartier de la rue de Lille. J'ai effectué toute ma carrière professionnelle à Béthune chez Tolartois, devenu entre-temps Niedax.

Comment êtes-vous devenu conseiller municipal ?

J'étais présent sur la liste d'Olivier Gacquerre lors des élections municipales de 2014 et de 2020.

Je suis désormais à la retraite et à la faveur des mouvements au sein du Conseil Municipal, je suis devenu depuis janvier conseiller municipal délégué.

Un petit mot sur vos délégations...

C'est une thématique nouvelle que j'apprends à maîtriser grâce au travail des techniciens en charge de ces dossiers. Je suis heureux d'avoir rejoint la majorité municipale et de pouvoir travailler et m'investir dans l'intérêt des Béthunois.



Catherine GOTTRAND

Conseillère Municipale

Pouvez-vous vous présenter ?

Je suis jeune retraitée depuis le 1^{er} janvier. Je travaillais comme laborantine chez Roquette Frères à Lestrem. Je suis béthunoise de naissance et habite dans le quartier de la rue de Lille. Je suis membre de la chorale Chœur en portée et j'ai fait partie auparavant du club de tir béthunois.

Comment avez-vous rejoint la majorité municipale ?

Ce que j'ai apprécié avant tout, c'est le fait qu'il n'y ait pas besoin d'être adhérent à un parti politique pour intégrer la majorité municipale. J'ai rencontré le Maire avant 2020 lors d'assemblées générales d'associations et le courant est bien passé. J'ai apprécié ses qualités et sa vision politique pour notre ville. Comme j'approchais de la retraite, je me sentais prête et disponible pour m'investir pour ma ville aux côtés du Maire et des membres de la majorité municipale.

Quels sont vos centres d'intérêts ?

J'aime la nature, l'écologie. Je suis férue de vélo et aime me promener à la gare d'eau. En tant que nouvelle élue béthunoise, j'ai intégré deux groupes de travail (embellissement du cadre de vie, la place du handicap dans la ville).



Sabine LEROY

Conseillère Municipale

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je suis retraitée et j'habite dans le quartier du centre-ville. Je suis très attachée à ma ville. Mon grand-père était bijoutier dans la rue des Treilles et c'est lui qui, à l'époque, a monté l'horloge mécanique du Beffroi. Je suis béthunoise de cœur et j'ai mes racines ici, je suis heureuse de travailler dans l'intérêt des Béthunois.

Vous êtes connue pour votre engagement associatif...

Oui, j'ai toujours eu cette volonté de m'investir pour les autres au travers du bénévolat. J'ai été représentante des parents d'élèves à l'école Michelet, bénévole dans une chorale, au secours catholique... Depuis une dizaine d'années, je m'occupe de Béthune Partage, une association qui vient en aide à près de 125 familles.

Qu'est-ce que change votre statut d'élue municipale ?

J'appréhendais un peu au début, car c'est quelque chose de nouveau pour moi, mais j'ai trouvé mes marques et je suis bien entourée. Être conseillère municipale, c'est pour moi une façon complémentaire de m'investir pour ma ville et pour les Béthunois.



EN BREF

L'ÉMISSION « CAPITAL » DE M6 EN REPORTAGE À BÉTHUNE

L'émission « Capital » de M6 a consacré, le 28 novembre dernier, une émission sur la piétonnisation des centres-villes. Une partie du reportage était consacrée à Béthune, notamment au stationnement et à la délégation de service public attribuée en 2005 au concessionnaire, et ce jusqu'en 2035, mettant en exergue les contraintes financières pour la Ville. Un surcoût de plusieurs centaines de milliers d'euros à la charge de la Ville chaque année, en plus des recettes de stationnement encaissées par le concessionnaire.



LE RECYCLAGE DES BÂCHES DE COMMUNICATION PAR L'ASSOCIATION « TISSE 1 LIEN »

La Ville de Béthune a renouvelé son partenariat avec l'association « Tisse 1 lien », engagée dans le recyclage et la valorisation des bâches de communication réalisées par la collectivité.

Ces bâches, qui ornent habituellement les ronds-points d'entrées de ville, sont récupérées par l'association qui les recycle afin de créer des sacs au design « made in Béthune ». En moyenne, à partir d'une bâche de 2,70m sur 1,30m, ce sont dix sacs qui sont créés.



BOURSE COMMUNALE 2022 : UN COUP DE POUCE POUR LA SCOLARITÉ DE VOS ENFANTS !

Chaque année, la Ville de Béthune alloue des bourses communales aux familles béthunoises afin de les aider à assurer la scolarité de leurs enfants. Elles sont aussi destinées aux étudiants vivant seuls. Les dossiers sont téléchargeables depuis le 1^{er} février.

La bourse communale, c'est quoi ?

Il s'agit d'une aide allouée aux familles béthunoises. Elle permet de soutenir les familles qui ont un enfant scolarisé au collège, au lycée ou qui suit des études supérieures. Elle permet également d'aider les étudiants domiciliés à Béthune qui vivent seuls.

Comment en profiter ?

Pour bénéficier de cette aide, il faut télécharger le dossier sur bethune.fr et le déposer aux guichets uniques de l'Hôtel de Ville ou du Centre administratif (rue de Schwerte). Les dossiers sont à déposer jusqu'au 29 avril 2022.

À combien s'élève cette aide ?

Le montant est calculé en fonction de l'avis d'imposition 2021. Il peut donc varier d'une famille à l'autre.

Renseignements :

Service Éducation et Vie scolaire
au 03 21 63 00 35



BOURSES SCOLAIRES COMMUNALES 2022

Un coup de pouce pour l'avenir de vos enfants !

La Ville de Béthune alloue une bourse scolaire communale* aux Béthunois pour les aider dans leur scolarité !



Pour qui ?

- Pour les familles béthunoises dont les enfants fréquentent les collèges, les lycées et les établissements d'enseignement supérieur
- Les étudiants vivant seuls et domiciliés à Béthune

Dossier à télécharger
dès le 1^{er} février 2022
sur **Bethune.fr**

Dépôt, **avant le 29 avril 2022**,
aux **Guichets Uniques**
(espace Famille) de l'**Hôtel de Ville**
ou du **Centre administratif**,
rue de Schwerte

*Montant déterminé en fonction du revenu brut global figurant sur l'avis d'imposition 2021

RENSEIGNEMENTS :
Service Éducation et Vie scolaire : 03 21 63 00 35 / bethune.fr



ÉCOLOGIQUES ET PRATIQUES, DES TRIPORTEURS POUR NETTOYER LES RUES !

Depuis quelques mois, le service propreté urbaine de la Ville est équipé de trois triporteurs à assistance électrique.

Plus économiques et plus écologiques, ces triporteurs sont beaucoup plus silencieux que les véhicules motorisés, lorsqu'ils parcourent les rues de la ville dès les premières heures de la journée. Également moins contraignant qu'un chariot à pied, ce nouvel outil au service de la propreté urbaine permet de transporter tout l'attirail nécessaire au nettoyage des rues (binette, poubelle, balai...).

Ces trois triporteurs sont utilisés dans l'ensemble des secteurs de la ville, et le week-end dans le centre-ville et le quartier de la gare.

Ils sont utilisés par des agents volontaires du service propreté urbaine. Ils permettent **une plus grande autonomie de déplacement pour l'agent**, un équipement complet embarqué, **des interventions plus rapides**, sans oublier **l'aspect économique** pour la collectivité et **le respect de l'environnement**.

Cette expérimentation pourrait être amenée à perdurer et à se développer. Elle s'inscrit pleinement dans la démarche écologique engagée depuis plusieurs années par la Ville : acquisition de vélos à assistance électrique, achat de matériel plus respectueux de l'environnement (souffleuses électriques...).



Trois triporteurs arpentent les rues béthunoises depuis le mois de septembre.

LANCEMENT DU PLAN 3 000 ARBRES POUR REBOISER LA VILLE

Annoncé dans le projet de ville, le plan 3 000 arbres permettra à terme de reboiser les différents quartiers de Béthune. Consciente des enjeux environnementaux, la Ville souhaite développer la place de la nature en ville.

C'est dans ce cadre que les premières plantations ont débuté lundi 10 janvier 2022 dans le quartier du Mont-Liébaut. Les deux premiers arbres du plan 3 000 arbres ont ainsi été plantés place de la Communication, en présence d'élèves de l'école Victor Hugo. Ils ont ainsi participé à la mise en terre d'un chêne vert et d'un chêne rouge, baptisés respectivement « Tic » et « Tac » par les élèves. Les différentes essences ont été choisies afin de planter des végétaux adaptés, diversifiés et assurer leur longévité.

En chiffres :

20 kg : C'est la quantité de particules présentes dans l'air qu'un arbre adulte peut absorber par an.

-2° : C'est la baisse de température espérée en ville grâce à la végétalisation grandissante de la ville d'ici à 2032.

35 943 € : C'est le coût de l'opération de plantation de 40 arbres dans le quartier du Mont-Liébaut, premières réalisations du plan 3 000 arbres.

La plantation d'arbres en ville répond à de multiples enjeux. Tout d'abord, cette action permet **la préservation de la biodiversité via la création de continuités écologiques**. Elle permet également **d'agir en faveur du climat grâce à la captation du carbone** par les arbres, et de **lutter contre les phénomènes d'îlots de chaleur en ville** qui tendent à s'accroître dans le contexte du changement climatique.

En parallèle, un diagnostic a été réalisé pour repérer les arbres malades nécessitant leur remplacement : pour chaque arbre abattu, un arbre sera replanté.



Les élèves de Victor Hugo ont participé à la plantation de deux arbres dans leur quartier, au Mont-Liébaut.



EN BREF

QUELQUE 1 147 SAPINS DE NOËL RECYCLÉS EN 2022 !

Depuis quatre ans, la Municipalité met en place une collecte de sapins dans les différents quartiers. Cette année, pas moins de **1 147 sapins ont été récoltés, puis recyclés**. Soit quasiment **le double par rapport à l'an dernier**.

Cette opération de recyclage des sapins a fait son chemin et devient un réflexe, une fois les fêtes terminées, pour bon nombre de foyers béthunois.

Une fois récoltés par les services techniques de la Ville, ces sapins sont broyés et réutilisés en broyat. Ce broyat est mélangé à d'autres essences pour contrer l'acidité du sapin, et permet ensuite de pailler les pieds d'arbres et d'arbustes, en permettant un apport de minéraux naturels pour les sols.



« BÉTHUNE 100 FILTRE(S) » VOUS LANCE UN DÉFI !

Dans une démarche innovante, durable et collaborative, la Ville de Béthune s'est lancée, depuis le mois de décembre 2021, dans l'aventure « Béthune 100 filtre(s) ».

« Béthune 100 filtre(s) », c'est avant tout un défi lancé aux Béthunoises et Béthunois : récolter 100L de mégots par mois. L'objectif ? Sensibiliser la population à la revalorisation de ses déchets à l'heure où plus de 25 000 tonnes de mégots sont jetés en France chaque année. Ce projet, inscrit dans la démarche Smart City, a pour objectif de faire de la Ville de Béthune, **une ville soucieuse de son environnement**.

« Béthune 100 Filtre(s) », qu'est-ce que c'est ?

Reconnaissable grâce à leur forme de cigarette ou aux stickers, des cendriers mobiles et des cendriers-poubelles sont mis à disposition pour recycler les mégots de cigarettes. Actuellement, une dizaine de commerçants participent à l'opération en mettant à disposition de leur clientèle un cendrier mobile.

Pour rappel, « Béthune 100 Filtre(s) », c'est la collaboration de la Ville de Béthune et de la startup TchaoMégot, fondée par Julien Paque, dont l'ambition est de recycler, de manière totalement écologique, les mégots afin d'en faire des isolants pour le textile et le bâtiment.

À ce jour, 100% des commerçants participants ont noté un changement de pratique chez les fumeurs et ont constaté une baisse du nombre de mégots au sol. Fin janvier, plus de 160 litres de mégots ont été récoltés sur les 250 cendriers-poubelles disposés à travers la ville. Les Béthunois relèvent le défi haut la main !

À long terme, la Ville de Béthune souhaite utiliser ce nouveau procédé afin d'en faire un isolant des combles. Un premier bilan de l'opération sera réalisé en mai 2022 afin d'évaluer l'efficacité de l'opération et, pourquoi pas, la reconduire afin de faire de Béthune une ville toujours plus engagée.



Depuis le début de l'année, 250 cendriers-poubelles et 10 cendriers mobiles sont disposés à travers la ville pour recycler les mégots.

Le saviez-vous ?

Le mégot est composé de l'acétate de cellulose, qui n'est autre que du plastique.

MARCHÉ HEBDOMADAIRE : DONNEZ-NOUS VOTRE AVIS !



Lieux de convivialité et de proximité, les marchés permettent, au-delà de la possibilité d'y faire des achats, de se rencontrer et d'échanger. Au fil des étals, les chalands y admirent les produits, les couleurs, les senteurs, parfois les saveurs que leur font découvrir les marchands de marchés.

Depuis quelques années, les modes de consommation évoluent : production locale, agriculture bio ou raisonnée, produits éthiques et responsables... Les clients deviennent acteurs. C'est pourquoi, **la Ville de Béthune souhaite recueillir votre avis sur le marché du lundi afin de faire évoluer ce rendez-vous hebdomadaire.**

Pour cela, nous vous invitons à répondre au questionnaire ci-dessous, **avant le 11 avril 2022**, et à le déposer dans les urnes mises à disposition à cet effet à l'accueil de l'Hôtel de Ville et au Centre Administratif, rue de Schwerte ou à le renvoyer à l'adresse suivante : Mairie de Béthune, place du 4 Septembre, 62407 Béthune Cédex.

*Flashez-moi
pour répondre
en ligne !*



Vous et vos habitudes :

Vous êtes ?

Un homme Une femme

Votre âge ?

18-30 ans 31-50 ans 51-65 ans + de 65 ans

Habitez-vous Béthune ?

Oui Non

Si oui, dans quel quartier ?

À quelle fréquence vous rendez-vous au marché du lundi ?

Fréquentez-vous le marché ?

Oui Non

Si oui :

Vous rendez-vous sur le marché pendant la période hivernale (du 1^{er} octobre au 1^{er} avril) ?

Régulièrement Rarement Jamais

(au moins 2 fois/mois)

(moins de 2 fois/mois)

Vous rendez-vous sur le marché pendant la période estivale (du 1^{er} avril au 30 septembre) ?

- Régulièrement Rarement Jamais
(au moins 2 fois/mois) (moins de 2 fois/mois)

Si non :

Quelles en sont les raisons ?

- Le jour ne me convient pas Les horaires ne me conviennent pas
 Les produits ne me conviennent pas

Autre :

Fréquentez-vous un autre marché ?

- Oui Non

Si oui, lequel ?

Pourquoi et comment vous rendez-vous au marché du lundi ?

Quelles sont les raisons qui vous amènent à vous rendre au marché du lundi ?

- Jour Horaire Localisation Commerçants Offre de produits Autre

Quel moyen de transport utilisez-vous pour venir au marché ?

- Voiture 2 roues À pied Navette seniors

Connaissez-vous Bik'Air, les vélos en libre-service ?

- Oui Non

Si oui, les utilisez-vous pour vous rendre au marché ?

- Oui Non

Si vous venez en voiture, où vous gardez-vous ?

Votre avis sur le marché du lundi (1 = pas du tout satisfait et 5 = très satisfait)

Êtes-vous satisfait par :

- L'implantation du marché ?

- 1 2 3 4 5 Remarques :

- Les horaires ? (de 8h à 13h)

- 1 2 3 4 5 Remarques :

- Les produits proposés ?

- 1 2 3 4 5 Remarques :

- Les prix des produits ?

- 1 2 3 4 5 Remarques :

Aimeriez-vous trouver plus de produits ?

- Locaux Issus de l'agriculture biologique Artisanaux Alimentaires
 Non alimentaires De la mer Autre

Précisez :

Seriez-vous favorable à l'implantation d'un marché semi-couvert, projet prévu place Lamartine ?

- Oui Non

Avez-vous d'autres commentaires ou suggestions ?

.....



LES HABITANTS DE LA RUE DE LILLE DESSINENT LEUR QUARTIER

En 2019, la Ville lançait le projet de réalisation d'une carte subjective du quartier du Mont-Liébaut, projet mené à bien par les jeunes du quartier avec l'aide du collectif « Les Saprophytes » : le tout co-financé par la Ville et par les crédits Politique de la Ville. Trois ans plus tard, c'est au tour du quartier de la rue de Lille d'avoir sa carte subjective.



Une carte subjective, kezako ? C'est une carte présentant la vision que les habitants ont de leur quartier, un travail de subjectivité de groupe. À partir d'ateliers, de rencontres et d'échanges avec les riverains et usagers du quartier de la rue de Lille, mené entre octobre et décembre 2021, le collectif « Les Saprophytes » a recueilli les avis et les a recoupés par thématiques afin de pouvoir créer une carte subjective en fonction de la représentation collective. L'intérêt d'un tel travail est de dépasser rapidement les anecdotes pour déboucher sur le collectif. À noter que deux classes de l'école Jules Michelet ont pris part au projet et ont contribué aux illustrations de cette carte.

À travers la création de cette fresque collective, l'enjeu est de mieux appréhender l'espace public et de repenser collectivement notre place dans la société d'aujourd'hui. Sur cette carte pensée par les habitants, on peut retrouver notamment les symboles et lieux incontournables du quartier : le centre Rosa Luxemburg, le parc du Perroy, la dernière ferme de Béthune, le supermarché, le parc Quinty, l'église du Perroy, le Palais des Sports... Cette carte a été remise aux participants du projet lors d'un temps officiel de dévoilement en présence des élus.



Riverains et écoliers ont pris part à la réalisation de la carte subjective de leur quartier.



EN BREF

POUR CONTACTER LE CCAS

- Pour solliciter le service « Navette seniors », il faut désormais composer le 03 21 01 63 20.
- Pour joindre le Pôle Logement du CCAS (les après-midi du lundi au vendredi), il faut composer le 03 21 01 63 15.
- Pour toute autre demande, contacter le 03 21 01 63 10.

Les nouveaux horaires :

- Les lundis et jeudis, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30
- Les mardis, mercredis et vendredis, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h



BOURSE AU PERMIS 2022 : UNE AIDE POUR 48 BÉTHUNOIS !

La Ville de Béthune accompagne, cette année, 48 candidats dans le cadre du dispositif bourse au permis. Parce qu'il s'avère bien souvent indispensable pour trouver un emploi, et que son coût représente parfois un frein, la Municipalité finance 80% du coût du permis de conduire. En contrepartie, les 48 Béthunois s'engagent à suivre les cours et à se présenter aux examens, ainsi qu'à effectuer 50 heures de bénévolat auprès notamment d'associations béthunoises.



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : POUR UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ ET ADAPTÉ À CHACUN

En 2021, le Centre Communal d'Action Sociale a lancé une concertation publique afin de construire, avec les habitants de la Ville de Béthune et ses partenaires, le nouveau projet d'établissement du CCAS. L'objectif : accompagner chaque Béthunois qui le souhaite dans son parcours de vie. Avec pas moins de 700 retours et une réunion publique, la Ville de Béthune souhaite repenser, de manière collective, le CCAS de demain.

Le Centre Communal d'Action Sociale a une longue histoire et a pour vocation la coordination de l'action sociale. Pour le CCAS de Béthune, la concertation suivie d'une réunion publique a été l'occasion de définir, collectivement, les grands axes de sa politique sociale afin de proposer des services adaptés aux attentes des bénéficiaires et aux enjeux de notre époque.

À travers l'écoute, le soutien et l'accompagnement des parcours de vie, le Centre Communal d'Action Sociale a pour objectif de favoriser l'autonomie des personnes fragilisées. De la réussite éducative à l'accompagnement social, en passant par l'insertion sociale et professionnelle, le logement ou encore les actions dédiées aux seniors, le CCAS intervient dans les parcours de vie de nombreux Béthunois.

Pour ce premier semestre 2022, une réunion est prévue avec les partenaires du projet afin de coordonner la mise en place d'une feuille de route reprenant les préconisations apportées lors de la concertation. Toujours dans l'objectif d'apporter un service de qualité, des travaux sont également prévus au Centre Communal d'Action Sociale afin de centraliser tous les services dans un même lieu.

Ce nouveau projet d'établissement a pour ambition de repenser les missions, les moyens humains et logistiques du CCAS afin d'assurer un accompagnement au service de tous, des plus jeunes aux plus âgés.



La réunion publique a réuni une cinquantaine de personnes à la Fabrique, en novembre dernier.





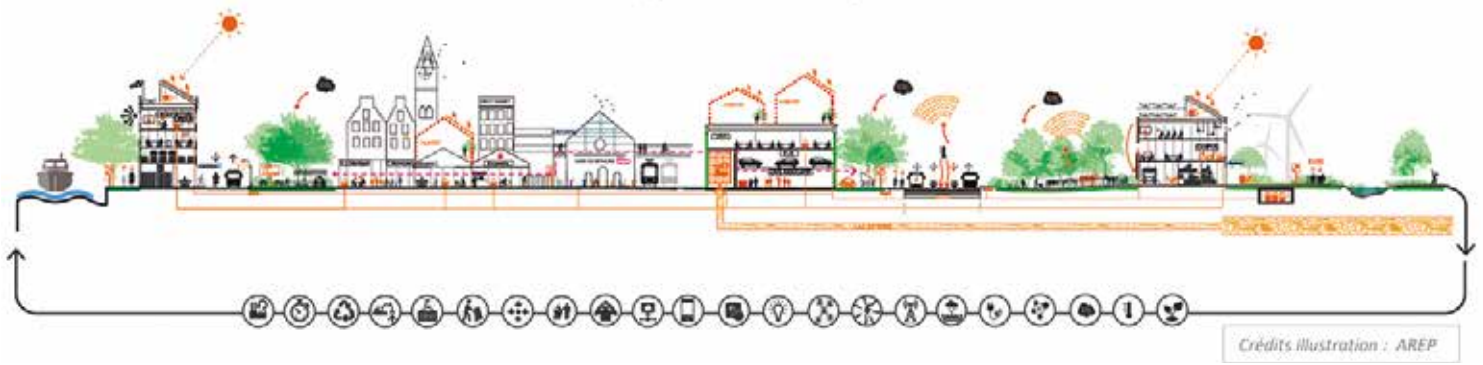
DÉCOUVREZ LE PROJET DE VILLE

« BÉTHUNE 2032, VILLE COLLABORATIVE, DURABLE ET INNOVANTE »

Depuis 2017, la Ville de Béthune est engagée dans la démarche Smart City avec pour ambition de répondre aux défis de demain et de faire de Béthune une ville collaborative, durable et innovante.

Ainsi, depuis plus de cinq ans, la Municipalité met en place divers projets pour répondre aux grands enjeux de notre société : réchauffement climatique, préservation des ressources, santé publique, démographie, lutte contre la précarité, contre les fractures territoriales...

Du réseau de chaleur urbain à la végétalisation de notre ville, en passant par la mobilité ou le zéro déchet, l'objectif est de faire de la Ville de Béthune une ville résiliente qui s'adapte au monde de demain.



« BÉTHUNE 2032 », UNE VILLE EN MOUVEMENT

Lors des vœux à la population du 28 janvier 2022, Monsieur le Maire a présenté le projet de ville « Béthune 2032 ». Ce grand projet a pour ambition d'apporter des solutions concrètes pour relever les défis de demain et faire de Béthune, une ville résiliente.

Habitat et Environnement, Mobilité et Transport, Education et Emploi, Alimentation et Consommation, Loisirs et Culture, Santé et Bien-être, Entraide et Solidarité... À travers les 7 piliers de la Smart City, le projet de ville « Béthune 2032 » répond à deux axes stratégiques : l'amélioration du cadre de vie et le développement économique.

Tout au long de cette année 2022, des concertations seront organisées avec les habitants, quartier par quartier, afin de construire ensemble la ville de demain

L'ambition est de repenser la ville en apportant des réponses concrètes à court, moyen et long terme sur les dix années à venir. « Béthune 2032 » se compose de nombreux projets qui ont pour but d'anticiper les enjeux et d'avancer sereinement vers l'avenir.

Ce projet de ville intègre le « plan d'aménagement urbain », dont l'objectif premier est de faire de Béthune une ville conçue et aménagée pour tous. Il se traduira par la rénovation du patrimoine béthunois, la réhabilitation et la construction d'équipements structurants, ou encore la végétalisation et le développement de la nature en ville.

Au-delà du projet d'aménagement urbain, le « Zéro déchet », le « Plan 3000 arbres » ou encore l'étude mobilité composeront le projet de ville avec toujours la même finalité : mieux vivre à Béthune. Réduire nos déchets de 15% d'ici à 2032, végétaliser la ville à hauteur de 25% afin d'apporter aux habitants un cadre de vie plus vert, adapter le plan de déplacements au sein de la commune... Autant d'objectifs que la Municipalité s'est fixée.



Prochainement, une nouvelle résidence seniors élira domicile dans le quartier du Beaumarais.

« BÉTHUNE 2032 », QUELS PROJETS EN 2022 ?

Dès cette année, de nombreux projets sont engagés. Voici les principaux :

HABITAT | ENVIRONNEMENT

- Plan Zéro Déchet
- Aménagement des espaces verts, aménagement
- Entretien et embellissement de l'espace public
- Plan propreté urbaine
- Règlement de voirie



MOBILITÉ | TRANSPORT

- Concertation autour du schéma des mobilités
- Déploiement des abris à vélos
- Poursuite du déploiement des vélos en libre-service
- Maintien du Pass'Mobilité



ÉDUCATION | EMPLOI

- Renforcement des moyens sur la réussite éducative : labellisation Cité éducative
- Plan Éducation numérique II
- Concertation avec la communauté éducative, les conseils d'école et les parents d'élèves : rues scolaires, abris devant les écoles, végétalisation des cours d'école
- Maintien de la bourse au permis



SANTÉ | BIEN-ÊTRE

- Création d'un pass'Seniors
- Équipement des bâtiments en purificateurs d'air
- Centre de supervision urbain, poursuite du déploiement de la vidéoprotection
- Médiateurs



ALIMENTATION | CONSOMMATION

- Appel à projets, soutien aux associations commerçantes
- Accompagnement au développement de nouvelles typologies de commerces (vrac, économie circulaire...)
- Réflexion sur la numérisation des commerces
- Extension des terrasses et de la piétonnisation
- Redynamisation des marchés de plein air (consultation des habitants)



LOISIRS | CULTURE

- Terre de jeux 2024
- Maintien du Pass'Jeunes
- Événements et animations dans les quartiers
- Réflexion sur l'évolution de la médiathèque Buridan en tiers-lieu



ENTRAIDE | SOLIDARITÉ

- Nouveau projet d'établissement du Centre Communal d'Action Sociale
- Lutte contre le logement insalubre
- Création de la Maison des jeunes
- Création du conseil consultatif des jeunes

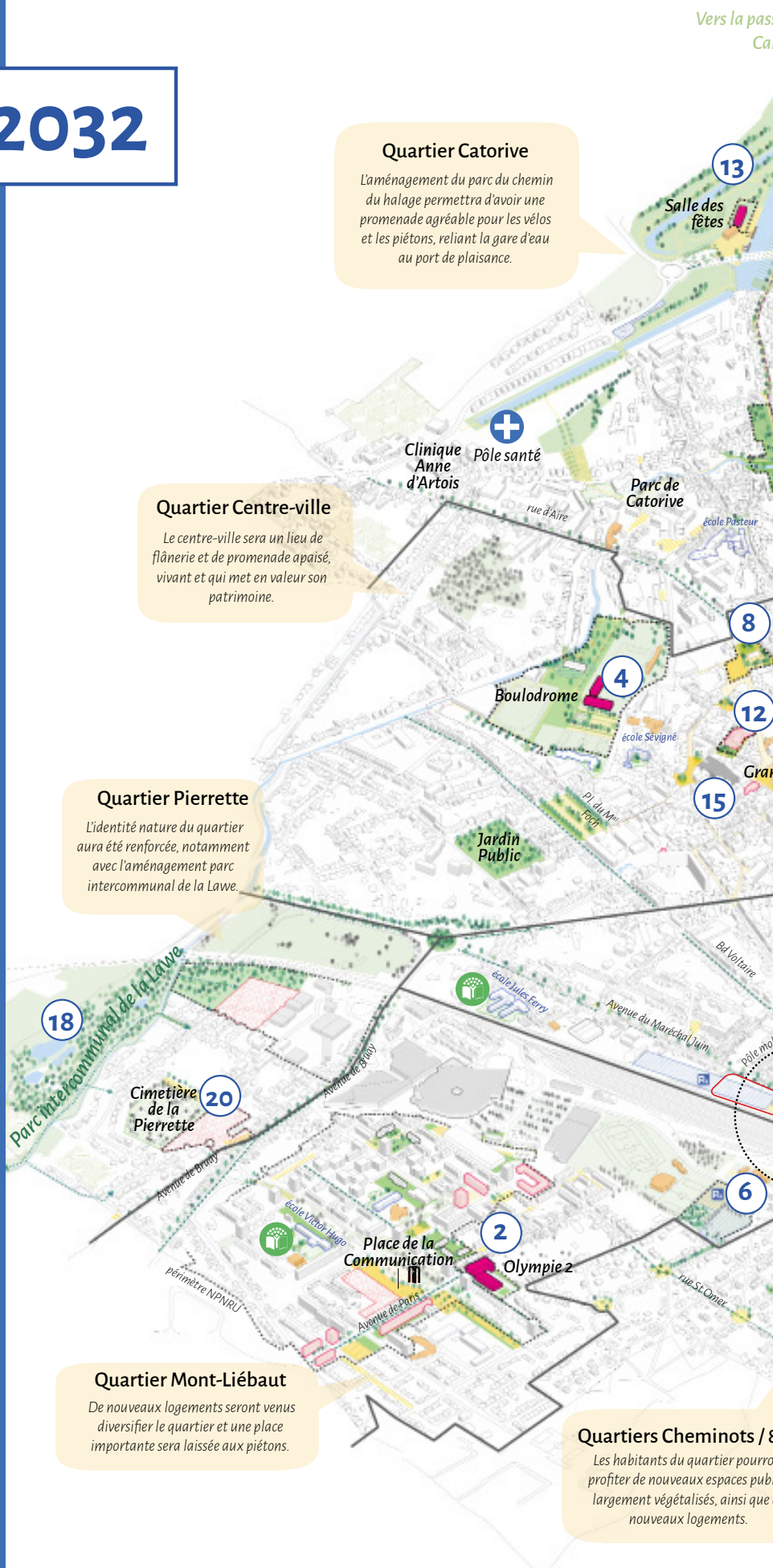


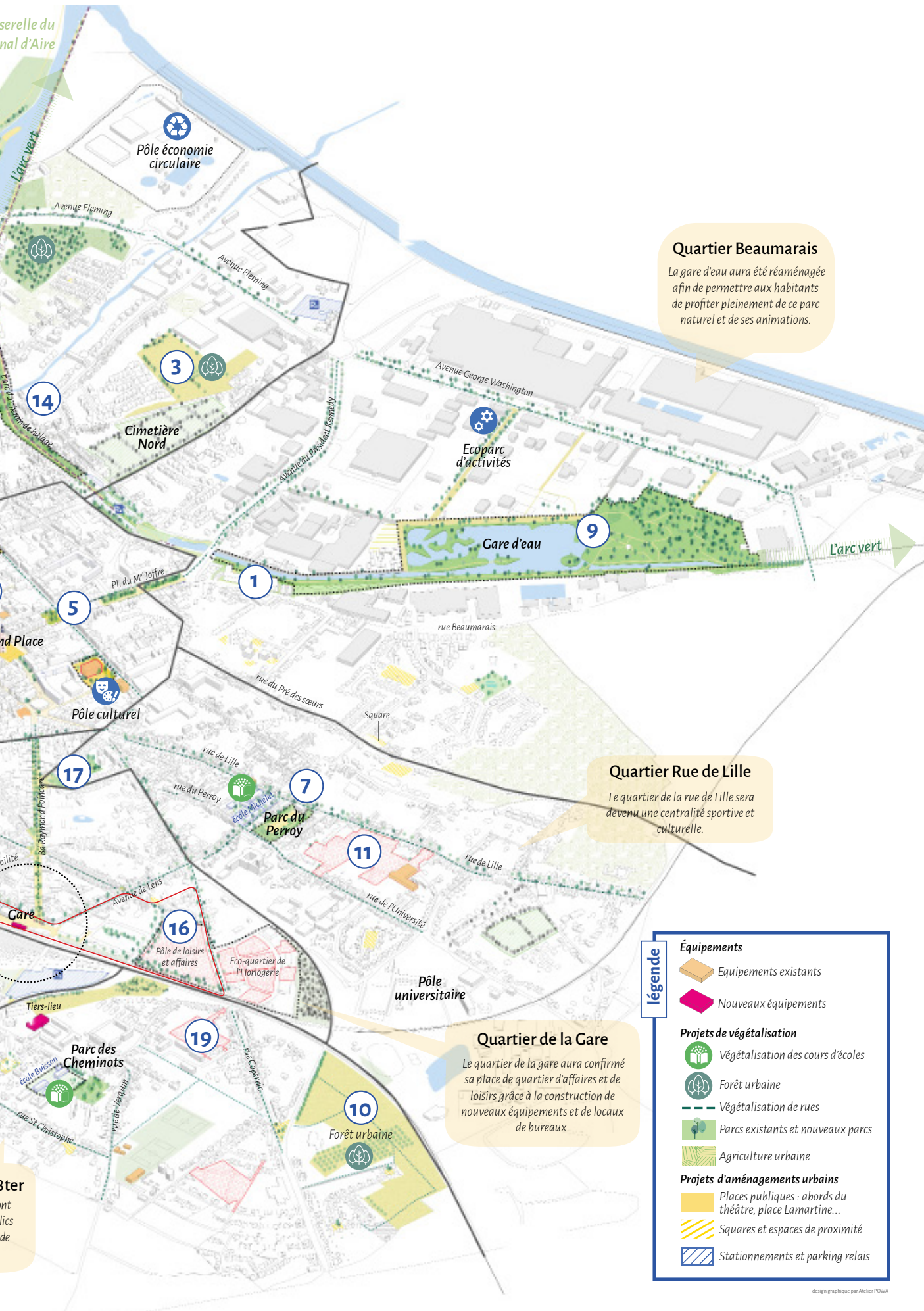
Depuis le début de l'année, d'importants travaux de voirie sont réalisés à travers la ville, afin d'entretenir l'espace public.

Béthune 2032

20 projets structurants

- 1 Création de logements adaptés pour les séniors
- 2 Poursuite de la rénovation urbaine, dont équipement Olympie II
- 3 Plantation d'une forêt urbaine
- 4 Construction d'un boulodrome et aménagement de la plaine des sports Léo Lagrange
- 5 Requalification des entrées de ville et de la place Joffre
- 6 Aménagement du pôle d'échanges multimodal Sud
- 7 Aménagement du Parc du Perroy
- 8 Aménagement de la place Lamartine et construction d'une halle couverte
- 9 Aménagement de la gare d'eau puis restructuration des berges
- 10 Plantation d'une forêt urbaine
- 11 Reconfiguration du cœur de quartier (riche Pépito)
- 12 Restauration et mise en valeur de l'Eglise Saint-Vaast
- 13 Création d'une nouvelle salle des fêtes
- 14 Aménagement du parc du chemin de halage
- 15 Requalification galerie des Treilles
- 16 Aménagement du pôle loisirs et affaires
- 17 Réhabilitation du parc Beuvry
- 18 Aménagement du parc intercommunal de la Lawe
- 19 Développement de l'habitat individuel et renforcement de l'identité de cité jardin
- 20 Développement de l'habitat individuel et renforcement de l'identité nature du quartier





Quartier Beaumarais
 La gare d'eau aura été réaménagée afin de permettre aux habitants de profiter pleinement de ce parc naturel et de ses animations.

Quartier Rue de Lille
 Le quartier de la rue de Lille sera devenu une centralité sportive et culturelle.

Quartier de la Gare
 Le quartier de la gare aura confirmé sa place de quartier d'affaires et de loisirs grâce à la construction de nouveaux équipements et de locaux de bureaux.

légende

Équipements

- Équipements existants
- Nouveaux équipements

Projets de végétalisation

- Végétalisation des cours d'écoles
- Forêt urbaine
- Végétalisation de rues
- Parcs existants et nouveaux parcs
- Agriculture urbaine

Projets d'aménagements urbains

- Places publiques : abords du théâtre, place Lamartine...
- Squares et espaces de proximité
- Stationnements et parking relais

design graphique par Atelier POWA



À ce jour, 75 vélos Bik'air sont disponibles à travers la ville.

BIK'AIR, ÇA ROULE À BÉTHUNE



Lancée en juin 2021, l'opération Bik'air a le vent en poupe dans la Ville de Béthune. Avec **plus de 7 500 utilisations comptabilisées en décembre dernier**, Bik'air permet aux Béthunoises et aux Béthunois de se déplacer par des moyens alternatifs mis à leur disposition tout en contribuant à l'amélioration de la qualité de vie à Béthune. Nouveaux utilisateurs? N'attendez plus et téléchargez l'application pour parcourir Béthune à moindre coût et de manière écologique.

INSTALLATION D'ABRIS À VÉLOS SÉCURISÉS AU PRINTEMPS

La Ville de Béthune souhaite faciliter les modes de déplacements doux. Ainsi, la Municipalité va se doter de nouveaux abris à vélos sécurisés à partir du mois de mai. Disposés à travers la ville, ils permettront à celles et ceux qui le souhaitent d'entreposer leur deux-roues, motorisés ou non, en toute sécurité. Pour ce faire, il suffira de disposer d'une carte Pass/pass (SNCF ou Tadao), sans obligation d'abonnement. Deux abris à vélos et un abri à deux-roues motorisés seront mis à disposition avec pas moins de 70 places, dont 8 à 10 places pour les deux-roues motorisés. Rendez-vous au Mont-Liébaut, sur le parking de l'ancienne mairie annexe et à Catorive, sur l'esplanade de la résidence Bras de fer.

Par ailleurs, 100 arceaux à vélos viendront compléter les existants au printemps prochain.



Au Mont-Liébaut et à Catorive, 3 abris pour les véhicules à deux-roues (motorisés ou non) seront installés au mois de mars.

COMMENT MIEUX SE DÉPLACER DANS LA VILLE ? L'ÉTUDE MOBILITÉ DÉMARRE

Engagée dans la démarche Smart City, la Municipalité s'engage au quotidien pour une ville plus apaisée. C'est dans ce cadre qu'une grande concertation est lancée autour de la mobilité. Au programme : repenser notre manière de nous déplacer à travers la ville, en prenant en compte les aspects économiques, écologiques et d'aménagement urbain.

Première étape pour la Ville de Béthune, une consultation à destination des Béthunoises et des Béthunois va démarrer fin mars. Sur le thème de la mobilité, les habitants sont invités à exprimer leurs besoins et à repenser leur manière de se déplacer dans leur quartier. Pour ce faire, rien de plus simple, il suffit de scanner le QR-Code ci-dessous et de répondre au questionnaire en ligne. Afin de permettre à tout un chacun d'y participer, vous pourrez également aller à la rencontre des interlocuteurs « mobilité » :

- **Le 28 mars 2022 – 9h - 12h30**
Marché du centre-ville
- **Le 30 mars 2022 – 12h30 - 17h30**
Parvis nord de la gare

Vous avez jusqu'au 18 avril pour faire connaître vos besoins.

Dans un second temps, des réunions publiques seront organisées afin de partager les orientations stratégiques et identifier des actions adaptées aux besoins des habitants. Par la suite, des ateliers auront lieu afin d'expérimenter des aménagements, toujours dans un esprit collaboratif, pour une mobilité adaptée répondant aux besoins des habitants et aux enjeux de demain.



Deux temps de rencontres sont organisés, les 28 et 30 mars prochains, pour échanger avec les habitants de Béthune.

DONNEZ VOTRE AVIS !

Pour participer à l'étude
mobilité,
scannez ce QR-Code !



KLAXIT, VOTRE NOUVEAU TAXI



Adeptes du covoiturage ou tout simplement curieux d'utiliser de nouveaux modes de transport ?

Voici KLAXIT, une nouvelle manière de se déplacer.

Gratuit pour les passagers à raison de 2 trajets par jour, le conducteur est rémunéré par le SMTAG (Syndicat Mixte des Transports Artois-Gohelle) en fonction du nombre de trajets et de passagers embarqués. Ce dispositif s'étend sur les 150 communes du territoire.

RUE DU RABAT : DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS CO-CONSTRUITS AVEC LES RIVERAINS

Dans le cadre des aménagements à venir rue du Rabat et résidence du Turbeauté, la Ville a entrepris une démarche de réflexion et de co-construction avec les habitants.

Vendredi 14 janvier 2022, suite à une dernière réunion venant clore le cycle de co-construction, **les riverains présents ont acté le passage de la rue en sens unique, à titre expérimental, pendant deux mois et ont retenu les aménagements à réaliser dans leurs rues. Un chantier à plus d'1,2 million d'euros hors taxe.**

Ces travaux vont permettre de sécuriser le quartier, de moderniser les équipements et d'aménager les espaces de stationnements nécessaires avec le bailleur social SIA.

En termes d'aménagements, il a été décidé de :

- Augmenter le nombre de places de stationnements dans la rue du Rabat dès que cela est possible, ainsi qu'aux abords de la résidence du Turbeauté, soit 48 places supplémentaires
- Mettre en place un stationnement unilatéral, laissant les trottoirs aux piétons
- Réduire la largeur de voirie à 3,50m
- Créer de nouveaux trottoirs rue du Rabat
- Installer de nouveaux passages protégés
- Mettre en place trois plateaux pour réduire la vitesse
- Créer, en lien avec le bailleur social SIA, un boulo-drome sur le terrain au fond de la résidence et aménager des potagers partagés au cœur de la résidence
- Installer des containers enterrés en bord de rue au niveau de la résidence du Turbeauté

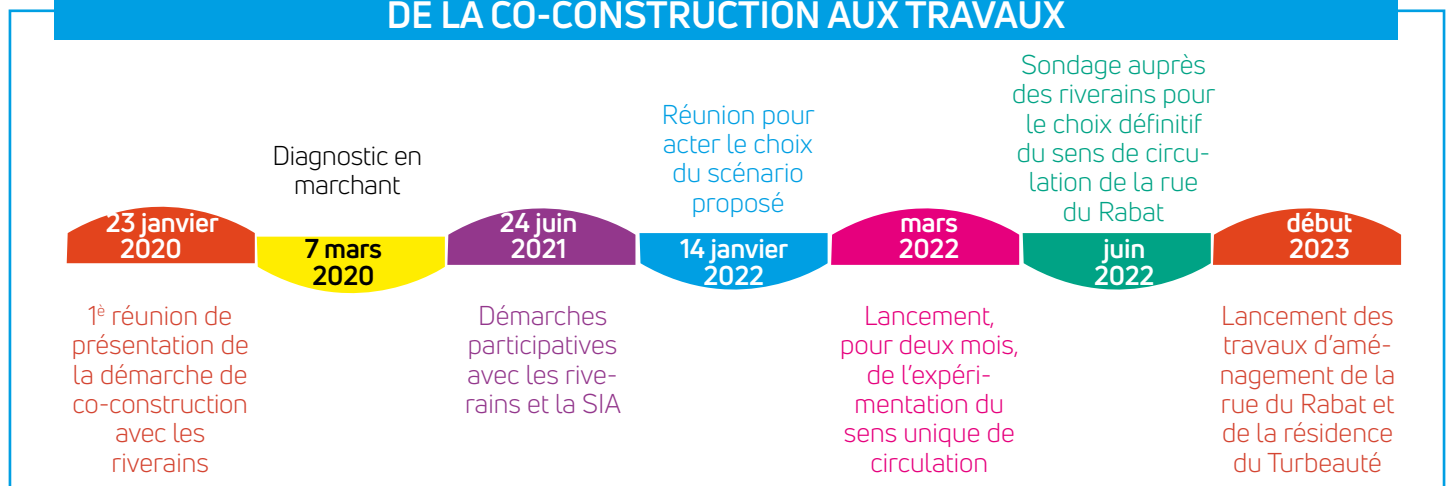
- Mettre en place un sens unique de circulation à compter de mars 2022, dans le sens rue de Conflans Saint-Honorine vers le rond-point de l'avenue Fleming

À l'issue de la phase d'expérimentation, les riverains seront une dernière fois consultés sur la mise en sens unique de circulation afin d'acter le sens définitif à mettre en place.



Les riverains ont co-construit les aménagements qui seront réalisés dans les rues du Rabat et du Turbeauté.

DE LA CO-CONSTRUCTION AUX TRAVAUX



RÉSIDENCE LUXEMBOURG : 18 MOIS DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION !

Au cœur du quartier du Mont-Liébaud, boulevard du Luxembourg, se dresse la résidence Luxembourg. Un immeuble géré par le bailleur Pas-de-Calais Habitat. Depuis la mi-février, les travaux de réhabilitation de cet immeuble ont débuté. Ils dureront dix-huit mois.

Améliorer le confort des locataires, réduire la facture énergétique, assurer la tranquillité des lieux. Tels sont les principaux objectifs des travaux de réhabilitation engagés par le bailleur Pas-de-Calais Habitat dans la résidence Luxembourg. Après un temps d'échanges avec les locataires de l'immeuble, la Ville de Béthune et le bailleur social ont présenté fin janvier le calendrier des travaux.

1,9 million d'euros d'investissement

Les travaux de réhabilitation des trente logements se dérouleront en trois phases sur une durée totale de 18 mois. Les travaux ont débuté mi-février par l'entrée n°13 de l'immeuble, puis se concentreront sur l'entrée n°11 à partir de septembre 2022 et se termineront à compter de février 2023 par les travaux de l'entrée n°9.

Ce programme de réhabilitation coûtera 1,9 million d'euros, soit 65 490€ par logement, dont 1,4 million est à la charge du bailleur. Le reste est financé par la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane, l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine et le Fonds européen FEDER.

Dans le détail, les travaux viseront une **forte amélioration de la performance énergétique du bâtiment, avec des indices élevés** (passer d'une étiquette énergétique E à B). Pour réussir cette performance, le chantier consistera en un gros travail sur

les extérieurs (habillage des façades et isolation extérieure, isolation de la toiture-terrasse, mise en place d'une ventilation collective basse consommation...), mais aussi dans les parties communes (changement des portes, sécurisation des entrées, rénovation de l'éclairage...) et à l'intérieur des logements (réfection des installations électriques, des appareils sanitaires, des revêtements de sol...). Le tout permettra aux locataires de réaliser des économies.

En parallèle, la Ville va développer la vidéosurveillance pour renforcer la sécurité dans les espaces publics.



Pas-de-Calais Habitat a lancé les travaux de réhabilitation de la résidence Luxembourg.



APRÈS LA CONCERTATION, PLACE AUX AMÉNAGEMENTS AVENUE DU PONT DES DAMES

Interpellée sur les problématiques de vitesse et de sécurisation des piétons, cyclistes et véhicules dans leur rue, la Municipalité a rencontré les riverains de l'avenue du Pont des Dames afin de proposer des solutions d'aménagements répondant à leurs attentes.

L'avenue du Pont des Dames est une voie à sens unique en zone limitée à 30km/h, reliant la rue d'Aire à l'entrée d'Annezin.

Dans la méthodologie employée pour cette co-construction, les riverains ont, après avoir rencontré les élus et fait part de leurs souhaits, répondu à un sondage regroupant les différentes propositions d'aménagements de l'avenue du Pont des Dames. À partir des résultats de ce sondage, le choix suivant a été retenu :

• Sur la 1^{ère} partie de la rue :

- Mise en place d'une bande végétalisée en entrée de rue afin de délimiter la voirie de la piste cyclable afin de sécuriser les cyclistes et réduire la vitesse
- Mise en place d'un plateau ralentisseur
- Mise en place de peinture au sol « Cercle 30 » rappelant la limitation de vitesse dans la rue

• Sécurisation du virage :

- Mise en place de barrières végétalisées et d'une flèche « virage dangereux »

• Sur la 2^{ème} partie de la rue :

- Réajustement et matérialisation du stationnement, à cheval sur le trottoir et la voirie, afin de sécuriser les piétons et inciter les véhicules à ralentir
- Mise en place d'une bande végétalisée à la sortie du virage
- Changement de régime de priorité avec la mise en place d'un Stop à l'angle avec le boulevard Salengro
- Mise en place de peinture au sol « Cercle 30 » rappelant la limitation de vitesse dans la rue.

Ces aménagements d'un montant d'environ 39 000€ ont été plébiscités par plus de 70% des répondants au sondage distribué aux riverains.

Les travaux d'aménagements débuteront au cours du premier semestre 2022.



EN BREF

DEUX NOUVEAUX PARKINGS GRATUITS RUES OUTREBON ET COPERNIC

La Municipalité a transformé, courant février, deux anciennes friches en parking de stationnement gratuit, ce qui permet de répondre à un besoin des usagers et de poursuivre la lutte contre les friches en ville.

Une cinquantaine de places de stationnement, dont deux réservées aux personnes à mobilité réduite, ont ainsi été réalisées rue Outrebon, sur le terrain entre la tour Outrebon et le pont Mendès-France. Le tout sur un revêtement en semi-dur avec la pose d'éclairage public et la mise en place d'un portique à l'entrée du parking gratuit. À quelques encablures de la gare SNCF, ce parking vient compléter l'offre de stationnement dans le quartier de la Gare (460 places sur le parking relais nord SNCF, 250 places sur le parking provisoire sud, 150 places sur les parkings du conservatoire).

Dans le même esprit, la Ville a fait réaliser des **travaux de création d'un parking d'une quarantaine de places**, dont deux réservées pour les personnes à mobilité réduite, rue Copernic, sur le terrain vague laissé libre suite à la démolition de l'ancien immeuble du bailleur social Pas-de-Calais Habitat. Ce nouveau parking est situé juste en face de l'institut de formation en soins infirmiers et à côté de la pharmacie, avec une entrée et une sortie de parking matérialisées et un sens de circulation.

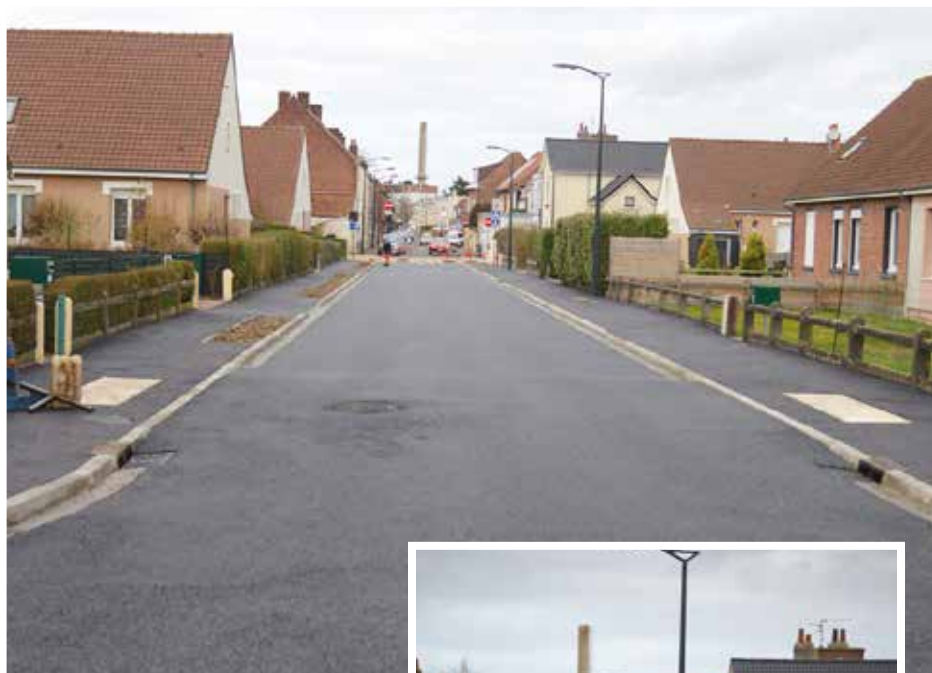


LA RUE DU BOIS DÉRODÉ A TERMINÉ SA CURE DE JOUVENCE

Il ne restait qu'une petite partie de la rue du Bois Dérodé à rénover. Avec les travaux effectués entre fin janvier et fin février, c'est désormais chose faite.

Dans la continuité des travaux engagés dans les rues du Bois Dérodé, de Saint-Pol, Langevin et de Dunkerque prolongée, la Ville de Béthune a finalisé le dernier tronçon de travaux de la rue du Bois Dérodé (entre le rond-point et la rue de Saint-Pol). Ces travaux, d'un coût de 96 133 €, ont consisté en :

- La réfection de la voirie
- La réfection et l'élargissement des trottoirs afin de sécuriser au mieux les piétons sur cet axe très passant reliant le quartier du Mont-Liébaud à la passerelle SNCF
- La création d'une zone végétalisée



Rue du Bois Dérodé, un nouvel enrobé a été posé et les trottoirs ont été élargis.



EN 2022, UN PLAN D'ACTIONS DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES

L'Etat a mis en place un système d'exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) pour les bailleurs sociaux sur leur patrimoine immobilier locatif situé dans les zones classées en quartier prioritaire de la Politique de la Ville.

La Ville de Béthune a fait le choix de conventionner avec les bailleurs sociaux et l'Etat dans le cadre de la TFPB. Cela concerne, sur le territoire communal, le patrimoine bâti de trois bailleurs sociaux (Pas-de-Calais Habitat, SIA Habitat, Maisons et Cités). En contrepartie, les bailleurs sociaux s'engagent à mettre en place des plans d'actions pour améliorer la qualité de vie des locataires.

Dans le cadre de cette exonération de la TFPB, les bailleurs sociaux ont déjà réalisé en 2020 et 2021 des actions dans les quartiers prioritaires, à savoir la réfection des locaux dits « transparents » boulevard des Etats-Unis (40, 42, 44, 46 et 48), la mise en place de vidéosurveillance, la sécurisation des accès et la rénovation de l'éclairage dans les immeubles 2 à 14 avenue de Bruxelles, mais aussi des travaux de pose de vidéosurveillance et de traitement des entrées au 51 rue du Maréchal Lyautey, la mise à disposition d'un local pour l'association « Bristol Remise en forme »...

En 2022, la Ville de Béthune et chacun des trois bailleurs sociaux concernés, dans le cadre de la convention courant jusqu'en décembre, ont prévu un plan d'actions qui prévoit entre autres des travaux :

- d'amélioration de la qualité de service
- de sécurisation : gestion des caves, digicode...
- de tranquillité résidentielle : vidéosurveillance
- d'entretien : enlèvement de tags, graffitis...
- d'animation, de lien social : mise à disposition de locaux associatifs ou de services



L'installation de grilles et de digicodes renforce le sentiment de sécurité aux entrées d'immeubles.

3 questions à Hakim Elazouzi

Adjoint au Maire

en charge des solidarités, de la cohésion sociale, de l'éducation populaire, du numérique, des relations avec les bailleurs, de la démocratie de proximité et des conseils de quartier



Comment s'articulent les relations avec les bailleurs sociaux concernés par l'exonération de la TFPB ?

La Ville est force de propositions dans ce dossier. Élus et techniciens de la Ville rencontrent régulièrement les bailleurs

sociaux présents dans les deux quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, à savoir les quartiers de la rue de Lille et du Mont-Liébaud. Nous établissons, avec eux, les priorités afin de mettre en place un plan d'actions chaque année en fonction des attentes des locataires et des attentes de la Ville. Un suivi régulier permet de travailler en bonne intelligence avec les bailleurs pour le bien des locataires.

Qu'est-il prévu en 2022 en termes de sécurisation des halls d'immeubles ?

C'est l'une des demandes récurrentes que nous font remonter les locataires. À ce titre, nous avons prévu, notamment avec Pas-de-Calais Habitat, des travaux de renforcement de la sécurité dans les halls de certains immeubles. Ce sera le cas notamment au 17, rue de Schwerte avec l'installation de vidéosurveillance, de digicodes... Ce travail de sécurisation sera également effectué cette année au niveau des entrées de la résidence Bristol.

En cas de problématique avec les bailleurs, vers qui les locataires peuvent-ils se tourner ?

Ils peuvent prendre contact avec leurs bailleurs sociaux, mais peuvent également prendre attache auprès de nos services (service logement au 03 21 01 63 15, service urbanisme au 03 21 63 00 00). Nous portons auprès des bailleurs la parole des locataires et veillons à ce que les actions soient menées à leur terme. Comme ce fut le cas notamment boulevard des Etats-Unis avec le réaménagement des locaux associatifs au bas des immeubles.

DES PNEUS RECONDITIONNÉS FABRIQUÉS À BÉTHUNE SUR L'EX SITE BRIDGESTONE

C'est sur l'ancien site industriel de Bridgestone, avenue Washington, que s'est implantée l'entreprise Black Star. Spécialisée dans la production de pneumatiques reconditionnés à destination des véhicules légers, l'entreprise, avec cette implantation à Béthune, accroît sa présence dans l'Hexagone.

En reprenant une partie de l'outil Bridgestone et une partie des anciens salariés, l'entreprise Black Star espère trouver rapidement son rythme de croisière, en produisant quelque 800 000 pneus reconditionnés d'ici 2025. L'objectif annoncé est d'**embaucher 200 salariés d'ici 3 ans**. Une aubaine pour la revitalisation de l'ancien site Bridgestone, qui pourra compter sur le dynamisme de Black Star pour stimuler un axe de développement autour de l'économie circulaire (réduire le gaspillage des ressources et notre impact sur l'environnement).

Après la fabrication officielle du premier pneu reconditionné le 19 janvier, l'objectif du président de Black Star est de lancer la commercialisation des pneumatiques « made in Béthune » dès ce printemps.



L'entreprise Black Star souhaite embaucher 200 salariés d'ici 2025.

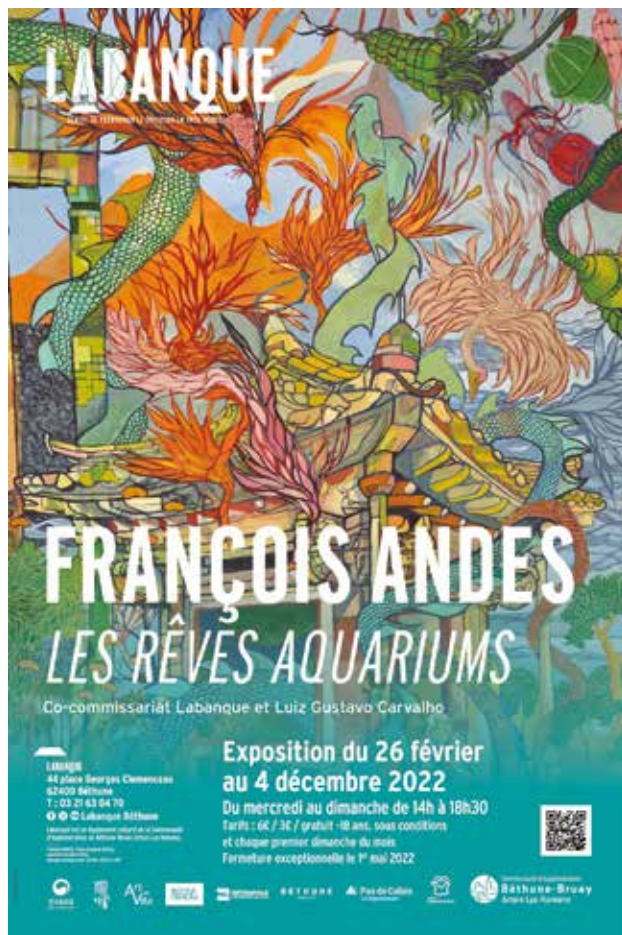
LABANQUE ACCUEILLE L'EXPOSITION « LES RÊVES AQUARIUMS » JUSQU'AU 4 DÉCEMBRE

Labanque, centre de production et de diffusion en arts visuels, est situé au 44, place Clemenceau. Il ouvre ses portes en 2022 à l'artiste plasticien François Andes.

Les Rêves Aquariums est une rétrospective des œuvres réalisées par François Andes entre 2015 et 2021, et la présentation d'œuvres inédites créées spécifiquement pour Labanque. Tel un cours d'eau, où ses affluents viennent se jeter dans toutes les pièces du premier étage jusqu'aux sous-sols et la salle des coffres, Les Rêves Aquariums est un voyage qui emmène les visiteurs à travers les terres et les légendes du monde entier.

François Andes est un artiste plasticien qui vit et travaille à Lille. Il a étudié à l'École Supérieure d'Arts Appliqués et Textile à Roubaix, puis aux Beaux-Arts de Bruxelles. Durant ses études, il s'est initié au film d'animation, aux arts textiles, à la peinture monumentale, à la sérigraphie, ce qui marque sa pratique pluridisciplinaire de l'art.

Rendez-vous jusqu'au 4 décembre 2022 pour découvrir l'univers de François Andes à travers « Les Rêves Aquariums ». Retrouvez l'ensemble du programme sur www.bethunebruay.fr



Exposition « Les Rêves Aquariums »
 Labanque, place Clemenceau. Ouvert de 14h à 18h30, du mercredi au dimanche, jusqu'au 4 décembre 2022.
 Tarifs : 6€ / 3€ / Gratuit pour les moins de 18 ans.

LE PETIT PLUS, LA CRÊPERIE BRETONNE INCLUSIVE !

Francky Cagniard, ancien employé de Bridgestone et sensibilisé de longue date à la cause de l'inclusion, réalise son rêve en ouvrant prochainement un restaurant crêperie bretonne inclusive, rue Saint-Pry.

Dès son entrée dans la vie professionnelle, Francky Cagniard avait en tête de travailler autour de l'inclusion. Son parcours professionnel (notamment 18 ans chez Bridgestone) et les contraintes de la vie l'ont éloigné de ce projet pendant plus de deux décennies. Pourtant, il y a quatre ans, avec sa femme, il décide de se lancer dans l'aventure pour mener à bien son projet, « mon petit bébé » comme il aime à l'appeler. Ouvrir un restaurant en employant des personnes atteintes de troubles cognitifs, tel est son objectif. Il se renseigne. Il voit comment cela fonctionne ailleurs. Il trouve son futur local à Béthune, rue Saint-Pry, dans une ancienne bâtisse du XIX^e siècle.

Ce sera une crêperie, dans la pure tradition bretonne, « avec des galettes et une farine de sarrasin ». Si l'ouverture au grand public n'est pas prévue avant l'été, Francky Cagniard s'apprête à former à partir de la fin mars et pendant deux mois ses quatre

employés. Des personnes atteintes de troubles cognitifs et qui n'ont jusqu'alors jamais travaillé dans la restauration. « Ce sera une belle aventure », ajoute celui pour qui le nom de la crêperie est sorti comme une évidence : Le Petit Plus. Car ici, encore plus qu'ailleurs, la devise est d'accepter les petits plus de chacun.



Le personnel du Petit Plus à l'action.
Rendez-vous 141, rue Saint-Pry.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERÇANTS ET ARTISANS

La Ville de Béthune salue l'arrivée de nouvelles enseignes qui viennent renforcer l'offre et l'attractivité de la commune. Votre commerce est ouvert depuis peu à Béthune ? Contactez la Mairie au 03 21 63 00 00.



CARE ZEN' CO
CBD shop
rue Boutteux



L'ANNEXE
Brasserie parisienne
31, Grand'Place



LES COPINES
Prêt à porter féminin
rue des Treilles



MY COCOOP
Décoration d'intérieur
16, place Senis



O' GRAND BUFFET
Wok cuisine du monde grill
2, rue de la Faiencerie



ONGL' BEAUTY
Onglerie
959, rue de Lille



COCCINELLE
Supermarché
place Clemenceau



EN BREF

BÉTHUNE ACCUEILLE LA FINALE DE LA COUPE DE FRANCE DES RALLYES DU 13 AU 15 OCTOBRE !

Initialement prévue à Arras, l'épreuve finale de la Coupe de France des Rallyes automobiles 2022 se déroulera, du 13 au 15 octobre, à Béthune suite au désistement de dernière minute de la cité atrébate. Les équipes du Stade Béthunois Automobile ont chamboulé leurs habitudes et sont à pied d'œuvre pour concocter une épreuve de haute volée qui verra passer les meilleurs pilotes de rallye français. Par conséquent, le rallye Le Béthunois qui devait avoir lieu en septembre 2022 n'aura pas lieu.



FRANCE-ITALIE LE 9 AVRIL, SALLE CARPENTIER, EN HOMMAGE À JEAN-MARIE TOUATI

Le Boxing Club Béthunois organise son traditionnel gala international de boxe, salle Carpentier. Ce dernier aura lieu samedi 9 avril (début des combats à 19h) avec une rencontre entre boxeurs français et italiens, et la participation de la boxeuse professionnelle et vice-championne de France 2021 Eva Debacker. Un hommage sera rendu à Jean-Marie Touati, quatre fois champion de France des welters entre 1984 et 1988, disparu en 2019.



FORCE ATHLÉTIQUE : LE FLEURON RÉGIONAL DU DÉVELOPPÉ COUCHÉ À BÉTHUNE, LE 17 AVRIL

Le gymnase Carpentier accueillera, dimanche 17 avril, l'élite régionale du développé couché à l'occasion des championnats régionaux. Une des disciplines phares de force athlétique. Ce sera l'occasion de (re)découvrir cette spécialité pour laquelle force et technique sont de rigueur.

Le Béthune Athlétique Club, présidé par Alain Coquel, compte une centaine d'adhérents, dont cinq compétiteurs de niveau national et international. Des amoureux de l'effort qui se retrouvent de façon régulière dans leur local situé à proximité du port du plaisance. Et même si dans l'imaginaire du grand public la force athlétique reste une discipline principalement masculine, quand on évoque Béthune, on la conjugue régulièrement au féminin.

Il faut dire que les féminines trustent des titres et des médailles dans les plus grands championnats au niveau national et international. Dernièrement, elles ont encore brillé et porté haut les couleurs béthunoises lors des championnats de France en novembre dernier, en revenant avec deux titres de championnes de France (Christelle Maniez : 120kg, Patricia

Maciejewski : 90kg, auquel il faut ajouter le titre national d'Erick Deconynck : 191kg. Ces trois athlètes seront accompagnés de Nathalie Gransard et représenteront Béthune et la France lors des championnats du monde au Kazakhstan, en mai.

80 athlètes attendus à Béthune

Accueillir les championnats régionaux ne sera pas de tout repos pour les membres du club béthunois, dont certains font partie du staff (organisateurs, chargeurs, arbitres...).

Ce sont plus de 80 compétiteurs de tout niveau (des débutants aux internationaux) et de tout âge (junior, élite, master) qui tenteront de remporter un titre régional, synonyme de qualification pour les championnats de France.

Championnats régionaux de développé couché, dimanche 17 avril, à partir de 11h, salle Carpentier.



Huit ans après, Béthune accueille à nouveau les championnats régionaux de force athlétique.

DESSINONS ENSEMBLE LE VISAGE DU FUTUR « BÉTHUNE MAG », VOTRE AVIS COMPTE !

Support emblématique de la communication de la Ville, votre magazine municipal « Béthune Mag » est distribué en 15 000 exemplaires plusieurs fois dans l'année. Il vous permet d'être informé sur les grands projets la vie de votre quartier, la vie associative et les grands événements sportifs et culturels béthunois...

Afin de faire correspondre au mieux le fond et la forme du Béthune Mag aux attentes des Béthunois et d'adapter la communication aux divers moyens existants, la Ville lance en ce début d'année une consultation auprès des habitants. Dans le questionnaire ci-dessous, vous pourrez donner votre avis sur le contenu, la fréquence, la place des photos, les rubriques...et dessiner ensemble le nouveau visage de votre « Béthune Mag ».

Vos réponses et remarques seront collectées et serviront à la mise en place d'une nouvelle version du magazine municipal toujours plus proche de vous, et à l'image de ses habitants.

Flashez-moi
pour répondre
en ligne !



1/ Vous êtes :

- Un homme
- Une femme

2/ Quel âge avez-vous ?

- 15-24 ans
- 25-39 ans
- 40-59 ans
- 60-79 ans
- 80 ans et +

3/ Dans quel quartier habitez-vous ?

- Catorive
- Centre-ville
- Beaumarais
- Rue de Lille
- Cheminots/8Ter
- Gare
- Mont-Liébaut
- La Pierrette

4/ Recevez-vous « Béthune Mag » à chaque distribution ?

- Oui
- Non



Si non, donnez-nous votre adresse :

5/ Comment lisez-vous Béthune Mag ?

- Je le lis entièrement
- Je ne lis que les rubriques qui m'intéressent
- Je le survole

6/ Souhaitez-vous conserver le format actuel du « Béthune Mag » ?

- Oui, c'est le bon format
- Non, je préférerais un format plus grand
- Non, je préférerais un format plus petit

7/ Comment jugez-vous la pagination de votre magazine ?

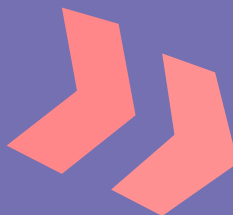
- Il y a assez de pages
- Il n'y a pas assez de pages
- Il y a trop de pages

8/ Que pensez-vous de la place laissée à la photo ?

- Les photos sont trop petites
- Les photos sont trop grandes
- Les photos sont à la bonne taille

9/ Que pensez-vous de la fréquence de parution du « Béthune Mag », à savoir cinq magazines par an ?

- C'est la bonne fréquence
- Il faut augmenter la fréquence (bimensuel, mensuel)
- Il faut réduire la fréquence (trimestriel)



10/ Comment jugez-vous le contenu et la qualité de l'information dans votre magazine ?

- Satisfaisante
- À améliorer

11/ Quelles sont les rubriques les plus intéressantes selon vous ?

- Édito
- Retour actu
- Ma mairie
- Solidarité
- Chantiers
- Dossier
- Événements
- Sport
- Commerce
- Agenda
- Tribunes d'expression politique

12/ Quelles sont les informations que vous souhaiteriez voir dans la nouvelle version de Béthune Mag ?

- Plus d'infos sur la vie de votre quartier
- Plus d'infos sur la vie associative
- Plus d'infos sur l'histoire de la Ville et son patrimoine
- Des infos sur les services municipaux de la Ville
- Plus d'infographies
- Plus de liens (QR-Code) renvoyant vers le site internet ou la chaîne Youtube de la Ville
- Plus de micro-trottoirs
- Plus d'infos sur les actions menées par des partenaires à Béthune
- Plus d'infos pratico-pratiques (sur vos droits, les dispositifs d'accompagnement...)
- Autre :

13/ Comme dans de nombreux magazines municipaux dans l'Hexagone, accepteriez-vous qu'il y ait 2 à 4 pages consacrées à des espaces publicitaires locaux afin de réduire le coût pour la Ville de Béthune ?

- Oui
- Non
- Ne se prononce pas

14/ Souhaiteriez-vous faire partie du panel de lecteurs que nous réunirons prochainement afin de co-construire votre nouveau « Béthune Mag » (12 personnes sélectionnées par tirage au sort) ?

- Oui (si oui, merci de laisser vos coordonnées NOM-PRÉNOM-ADRESSE-TÉLÉPHONE-EMAIL pour que nous puissions vous recontacter)
- Non

Écrivez ici vos remarques et suggestions afin de bâtir le prochain « Béthune Mag » :

Flashez-moi pour répondre en ligne !



Merci pour votre participation !

Déposez vos réponses dans les urnes disposées à cet effet aux accueils de l'Hôtel de Ville (Place du 4-Septembre) et du Centre Administratif (rue de Schwerte), ou à renvoyer à l'adresse suivante : Mairie de Béthune, place du 4 Septembre, 62407 Béthune Cédex

Ou en répondant en ligne sur le site bethune.fr

Les tribunes libres sont ouvertes aux groupes qui forment le Conseil Municipal. Chaque groupe est libre de s'exprimer. Conformément au règlement intérieur, nous laissons en l'état les textes qui nous sont envoyés. Ils sont limités à 1010 caractères avec espaces. La véracité des contenus et des chiffres avancés est laissée à l'entière responsabilité des signataires des tribunes libres.

GROUPE MAJORITAIRE « CONTINUONS ENSEMBLE ! »

La gestion successive de crises (Covid-19, conflit en Ukraine...), le réchauffement planétaire de + 1,5°C autour de 2030 (rapport récent du GIEC) avec pour conséquences des épisodes de plus en plus fréquents d'inondations et de sécheresse nous amènent à accélérer notre projet pour la ville. Dans la continuité de Béthune Cap 2020, nous venons de vous présenter en janvier dernier « Béthune 2032, ville collaborative, durable et innovante ». Ce projet de ville répond à la nécessité de nous adapter face aux grands défis mondiaux, notamment au changement climatique. Plantation d'arbres, développement de la mobilité douce avec l'installation avant l'été d'abris à vélos sécurisés, démarrage de la concertation autour des déplacements dans la ville... Les projets sont déjà en cours et le bien-être des habitants, la protection des plus fragiles, resteront au cœur de notre projet, de nos actions. Car à Béthune, la solidarité et l'entraide ne sont pas de vains mots, mais bien de réelles valeurs que nous portons collectivement. Une place pour chacun, un projet commun, voilà ce que nous souhaitons pour vous.

Olivier GACQUERRE et les élus du groupe majoritaire « Continuons ensemble ! »

GROUPE « LES BÉTHUNOIS, AVANT TOUT ! »

UN PROJET DE VILLE SANS AMBITION

Elaborer un projet planifié et budgétisé est une démarche de bonne gestion. Encore faut-il qu'il soit cohérent, structuré et fixe des objectifs en termes d'aménagement et de développement

Ici nous tombons dans la liste à la Prévert, d'opérations parfois sympathiques, style miroir aux alouettes.

Ce projet n'est qu'une accumulation de propositions pour, au mieux, améliorer le cadre de vie, mais surtout transformer la cité de Buridan en village pour retraités fortunés.

Quid pour sa vocation de ville universitaire, quid pour le développement du port fluvial avec l'arrivée du canal Seine-Nord, quid pour adapter la ville aux nouveaux modes de mobilité, pas une proposition pour enrayer la chute de population qui risque de s'aggraver avec l'augmentation des impôts du SIVOM et de l'agglomération.

Un ersatz de projet qui consacre la mutation de Béthune en village déclinant.

Finalement l'unique proposition correctement formalisée est l'évolution des indemnités des élus jusqu'en 2032!

Nathalie DELBART et les élus du groupe « Les Béthunois, avant tout ! »

GROUPE « BÉTHUNE, DÉCIDONS NOTRE AVENIR »

IMMOBILISME

Alors que la presse nous vante l'industrie dunkerquoise pourvoyeuse de milliers d'emplois, alors que le ministre de l'économie nous parle de réindustrialisation du pays pour rééquilibrer la balance du commerce extérieur, le maire de Béthune, président de l'agglomération, fustige l'industrie avec une formule : « c'est fini l'entreprise à papa maman ».

Non ! Monsieur le maire l'industrie n'est pas un gros mot.

Après l'abandon du bus à haut niveau de service en centre-ville, après l'abandon de la liaison routière rapide entre le port fluvial et Lille, une fois de plus Olivier Gacquerre se trompe et prouve qu'il n'a aucune vision du territoire, ni de son avenir. C'est inquiétant.

Béthune se trouve tout en bas du classement des villes où il fait bon vivre. Les effets de communication et les grands discours ne remplaceront jamais les actes.

L'immobilisme commence à se voir et c'est Béthune qui en pâtit.

Virginie CAPELLE, Stéphane SAINT-ANDRE, et la liste « Béthune, décidons notre avenir »

GROUPE « ALTERNATIVE ÉCO-CITOYENNE »

Qu'est ce qu'on attend pour être heureux ?

Les vœux pieux de M. le Maire sont faits ! Les routes sont pavées de bonnes intentions ! Il ne manque plus que les échéances.

A quand les arbres replantés ? dans la ville apaisée ?

A quand, un pass mobilité qui prévoira l'achat d'un vélo d'occasion ? pour les personnes qui en ont le plus besoin : les migrants ? les étudiants ?

A quand, des abris vélos sécurisés (et promis), au pied des immeubles ? aux portes des écoles ?

A quand, ces ascenseurs qui permettront d'accéder aux quais de la gare ? aux personnes fatiguées, avec poussette, avec valise à roulettes ?

A quand, l'accès à la piscine pour les PMR ?

A quand, des décisions courageuses ? Triste retour en arrière rue Marcellin Berthelot où la sécurité de nos enfants est sacrifiée !

A quand la Grand Place piétonnisée en permanence ? Il suffit d'une parole !

A quand un marché de Noël, sans voiture autour de nos enfants ? Si ce n'est pas fait pour cet été alors nous ne croirons plus au Père Noël !

Brigitte HELLE et les élus du groupe « Alternative éco-citoyenne »

GROUPE « TOUS RASSEMBLÉS POUR BÉTHUNE »

« Tribune non conforme à l'article 29 du règlement intérieur relatif à la libre expression et propos irrecevables, ainsi qu'à l'Article 29 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse. »

BÉTHUNE

SMART CITY

Carnaval

DIMANCHE
3 AVRIL 2022

15h - Départ du parvis de la gare
17h - Arrivée Grand'Place

